



INNOVER & AGIR POUR L'EMPLOI

TERRITOIRE DE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE

Lettre d'information n°46 - Juillet 2021

Webinaire sur l'insertion par le travail indépendant mardi 29 juin 2021



La fédération des entreprises d'insertion et Lulu dans ma rue ont coorganisé un webinaire le 29 juin 2021 pour un bilan de l'expérimentation EITI (entreprise d'insertion par le travail indépendant).

En introduction, la Ministre chargée de l'insertion, Brigitte KLINIKERT, a annoncé la prolongation de cette expérimentation au-delà de décembre 2021.

Le webinaire a été l'occasion de présenter le rapport réalisé sur l'expérimentation par la FEI et Lulu dans ma rue, la toute première EITI conventionnée. « Le rapport dresse un premier bilan encourageant, avec déjà dix-neuf EITI créées en France, et plus d'une quarantaine à venir ».

Différents témoignages d'EITI conventionnées ou en voie de l'être (dont La Conciergerie Solidaire de Lorraine portée par notre adhérent VALO) ont permis aux participants de bénéficier de riches retours d'expériences et de conseils.

Quelques points forts de ces échanges :

Le modèle EITI est en plein essaimage et développement sur l'ensemble des Régions Françaises	Le travail indépendant est une solution complémentaire au salariat au sein de l'IAE	L'ancrage territorial est essentiel
Le dispositif s'est montré adapté aux publics de l'IAE. De plus, « la part de femmes y est supérieure à celle des autres modèles »	Des recrutements faits : en auto-prescription (41%), par le service public de l'emploi (32%), par les autres prescripteurs (27%). Les témoignages ont confirmé l'importance du bouche à oreille et des réseaux sociaux	Une diversité d'expériences et de situations. A noter que certaines EITI, bien que généralistes, ont choisi de faire un focus sur l'accompagnement des jeunes et des seniors, une autre EITI est spécialisée dans l'accompagnement des Travailleurs Indépendants Handicapés.

Des évolutions sont proposées pour consolider le modèle et son développement :

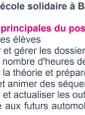
- Accès à la formation des Travailleurs Indépendants ; l'intégration des EITI dans le plan d'investissement compétences (PIC IAE)
- Eligibilité par 2 critères de niveau 2 (et non 3)
- Suivi mensuel d'activité ; suppression du plafond pour les heures travaillées déclarées sur l'ASP, en inadéquation avec la flexibilité du Travail Indépendant
- Durée de la prolongation de l'expérimentation : 3 ans permettront « aux EITI de se projeter, et donc d'investir, dans l'accompagnement, la croissance et la création d'emplois »

Pour accéder au rapport et au communiqué de presse, cliquez : [ICI](#)



Contact : Anne-Sandrine LAMY - Chargée de mission animation
laelorraine@iae-grandest-ica.org - tel : 06 66 01 74 65

Offre d'emploi : poste de moniteur (trice) d'auto-école à pourvoir à Bar sur Seine (Association Du Coeur au Travail)



L'association DU COEUR AU TRAVAIL (Aube-10) recherche un moniteur/trice pour son auto-école solidaire à Bar sur Seine.

Missions principales du poste :

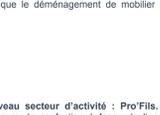
- Accueillir les élèves
- Constituer et gérer les dossiers de chaque participant
- Evaluer le nombre d'heures de code et de conduite
- Enseigner la théorie et préparer les élèves au passage de l'examen du code de la route
- Préparer et animer des séquences de formation adaptées aux apprenants
- Concevoir et actualiser les outils de formation
- Apprendre aux futurs automobilistes à manoeuvrer un véhicule et évoluer dans le trafic routier
- Evaluer la conduite des élèves et assurer leur progression
- Jouer un rôle éducatif en sensibilisant les futurs conducteurs aux comportements à risques, en les inclinant à la prudence et au civisme
- Inscrire et accompagner les élèves à l'examen du permis de conduire
- Gestion et organisation du planning

Qualités requises :

- Faire preuve de pédagogie
- Bonnes capacités d'adaptation et d'attention
- Qualités humaines, diplomatie
- Maîtrise de soi et patience
- Réactivité et bons réflexes
- Veilles professionnelles et juridiques

Contact :
Association DU COEUR AU TRAVAIL
5 bis rue des Coquisards
10 110 BAR SUR SEINE
03 25 29 74 92 - Mail : direction@ducoeurautravail.org

Portrait d'adhérent à notre réseau : Pro'CD



Pro'CD SAS est une Entreprise d'insertion implantée sur Gérardmer depuis 2013. Elle accueille 14 personnes en parcours vers l'emploi dans 3 secteurs d'activité : la sous-traitance industrielle, l'entretien des espaces verts des particuliers et bailleurs sociaux et petits travaux du bâtiment, ainsi que le déménagement de mobilier pour Vosgeils.

En juillet 2021 Pro'CD développe un nouveau secteur d'activité : Pro'Fils. Les salariés en parcours vers l'emploi vont y assurer la confection à façon de linge de maison et par la suite d'articles particuliers sur-mesure en fonction des demandes des clients.

Il s'agit d'un projet de territoire mené en partenariat avec UP'Textile – (Crouvezier Développement), industrie textile implantée sur le bassin geroménil depuis 6 générations, spécialisée dans l'ennobissement et l'impression numérique textile pour les professionnels.

Cette collaboration répond à la demande des clients désirant obtenir un produit fini et permet également de promouvoir les achats responsables. La fabrication des articles sera 100% française, s'organisera en circuits courts dans le respect de l'environnement et pour l'emploi local !

Une Encadrante technique ainsi que de 4 personnes en parcours d'insertion doivent être embauchés sur 2021. Les salariés bénéficieront d'un accompagnement socio-professionnel et d'une formation en interne. Pro'Fils sera à terme en mesure de proposer aux entreprises locales un vivier de compétences où chaque entreprise du secteur de Gérardmer pourra trouver son futur salarié. En développant cette nouvelle activité pour l'emploi des femmes, Pro'CD agit en faveur de la mixité.

En cours d'installation, l'atelier de confection accueillera toutes ses machines cef été. Son courage à Marie et à Michel pour ce coup de feu lié à la mise en route et félicitations pour ce projet local responsable.

Contact :
Pro'CD SAS :
Michel DADOLLE, Président
Marie BOUTON, Directrice
6, chemin de Cleurie - Le Costel Baillard
88400 GERARDMER
03 26 51 65 83
procd88@orange.fr

Comment devenir une société à mission ?

Source Bercy Infos, le 11/05/2021 - Statuts et fiscalité

La qualité de société à mission permet aux entreprises de mettre leur activité au service d'une mission sociale ou environnementale. Comment obtenir la qualité de société à mission ? Quels avantages ? On vous explique.

La qualité de société à mission, qu'est-ce que c'est ?

La qualité de société à mission a été introduite par la loi PACTE. Elle permet aux entreprises qui le souhaitent de se doter d'une raison d'être intégrant la prise en compte des impacts sociaux, sociétaux et environnementaux de leurs activités. La finalité est de concilier la recherche de la performance économique avec la contribution à l'intérêt général.

Les principaux avantages de devenir une société à mission sont les suivants :

- donner du sens aux activités de l'entreprise en fédérant les équipes autour d'une ambition commune (actionnaires, salariés, partenaires)
- améliorer l'image de marque de l'entreprise en affirmant la raison d'être de l'entreprise auprès de ses parties prenantes
- collaborer avec une pluralité d'acteurs dans le domaine de la mission que l'entreprise s'est fixée
- améliorer la performance économique de l'entreprise grâce à l'innovation
- se protéger contre les rachats hostiles
- améliorer la marque employeur.

Toutes les entreprises commerciales peuvent devenir des sociétés à mission, quelle que soit leur forme juridique.

La société à mission est une qualité. Cela signifie qu'il ne s'agit pas d'un nouveau statut de société ou d'une nouvelle catégorie juridique. Les entreprises volontaires n'ont donc pas besoin de changer de forme juridique pour devenir des sociétés à mission.

Elles doivent inclure dans leurs statuts les éléments suivants :

- la notion de raison d'être de l'entreprise au sens de l'article 1835 du Code civil
- la ou les objectifs sociaux et environnementaux que la société se donne pour mission de poursuivre dans le cadre de son activité
- les modalités du suivi de l'exécution des missions.

Contact : Valérie BÈGE - valeriebege@iae-grandest-ica.org
Tel : 06 63 21 13 85

SAVE THE DATE

Congrès de la fédération des entreprises d'insertion

les 17 et 18 novembre

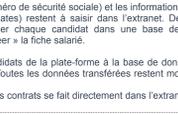
Le 11ème congrès de la fédération des entreprises d'insertion se tiendra au stade Marcel Michelin de Clermont-Ferrand (club de rugby de l'ASM) et aura pour thème "choisir l'humain, construire demain".

- Au menu :
- bilan du PACTE d'ambition pour l'IAE sous l'angle "quel impact pour les salariés en parcours d'insertion ?"
 - nouvelle saison pour l'inclusion des plus vulnérables et pour la fédération qui dévoilera sa nouvelle feuille de match ;
 - réflexions sur un avant et un après-crise pour prendre du recul et de la hauteur par rapport à la situation sanitaire, en se nourrissant de l'analyse de commentateurs philosophes, éconômistes, sociologues...

Clermont-Ferrand
CONGRÈS 2021
17 et 18 novembre
CHOISIR L'HUMAIN
construire
demain
la fédération des entreprises d'insertion

Contact : Valérie BÈGE - valeriebege@iae-grandest-ica.org
Tel : 06 63 21 13 85

INTEROPÉRABILITÉ en juillet 2021 – De quoi s'agit-il ?



L'interopérabilité permet désormais une communication opérationnelle entre la plateforme de l'inclusion et l'extranet IAE.

Les informations relatives aux candidats saisies par les SIAE sur la plate-forme sont envoyées directement vers l'extranet IAE !

Toutefois, le NIR (numéro de sécurité sociale) et les informations concernant les contrats de travail (formats, dates) restent à saisir dans l'extranet. De plus, les SIAE doivent rechercher et identifier chaque candidat dans une base de données (un sas) sur l'extranet afin de « créer » la fiche salarié.

L'intégration des candidats de la plate-forme à la base de données de l'extranet se fait toutes les 2 heures. Tous les données transférées restent modifiables, sauf la mesure et le PASS IAE.

Le renouvellement des contrats se fait directement dans l'extranet comme auparavant.

ACL, EI, EITI : la création des salariés et de leurs contrats est automatisée par leur présence en tant que candidats dans le sas.

AI : procédure spécifique qui donne la possibilité de choisir d'utiliser ou non la plate-forme comme point de départ pour la création d'un salarié. Si elles ne le souhaitent pas, elles peuvent alors suivre le même fonctionnement qu'avant. Dans cette procédure spécifique AI, le PASS IAE n'est donc pas obligatoire.

EITI : l'interopérabilité sera active dans les prochains mois.

Alimentation des suivis mensuels par les DSN

Cette alimentation sera effective **au plus tard le 1er janvier 2022**. Les déclarations DSN seront intégrées et consultables dans l'extranet IAE aux alentours du 20 de chaque mois. Il n'y aura donc plus de saisie ou téléchargement des suivis comme actuellement (les dates et motifs de sortie pourront néanmoins toujours être saisis ou téléchargés et la case « toujours accompagné » restera).

Cette échéance implique pour les SIAE de disposer d'un logiciel de paie compatible avec la DSN, paramétré. De plus, pour que cette alimentation puisse se faire, les SIAE ne doivent pas disposer de plusieurs annexes financières par millésime pour une même mesure.

Une étape transitoire courant juillet 2021 : les SIAE peuvent accéder à un écran de consultation de la DSN permettant de comparer les écarts avec ce qui a été déclaré dans les suivis mensuels.



Contact : Anne-Sandrine LAMY - Chargée de mission animation
laelorraine@iae-grandest-ica.org - tel : 06 66 01 74 65

PRIAE / PIC IAE Lorraine Champagne-Ardenne

Le mois de juillet vient clôturer les actions PRIAE avant le démarrage du nouveau marché en septembre 2021. Quant aux actions PIC IAE, les programmations se poursuivent tout au long de l'année.

Formations programmées sur le PIC IAE et PRIAE en Lorraine Champagne Ardenne :

PIC IAE	date de début	date de fin
Vosges		
Compétence de base en informatique	02/06/2021	28/07/2021
Posture professionnelle "groupe référent"	13/07/2021	16/07/2021
Marne		
Isolation Thermique par l'Extérieur / FLE et compétences de	19/07/2021	05/10/2021
Ardennes		
T1 CACES 1A, 3, 5	05/07/2021	09/07/2021
T2 CACES 1A, 3, 5	09/07/2021	16/07/2021
CACES 1 + B1	02/08/2021	06/08/2021
PRIAE	date de début	date de fin
Bonnettoyage - SIAE Sud Meuse	10/05/2021	15/07/2021
Ouvrier du second-œuvre - SIAE Remiremont	28/05/2021	28/07/2021

Vos interlocuteurs IAE Grand Est-LCA restent à votre disposition :

PRIAE départements 08/10/51/52 :
Agnès CHERPIN Tel 06 98 25 01 01 formationca@iae-grandest-ica.org

PIC IAE départements 08/10/51/52 :
Cédric LAFOND Tel 06 60 40 45 00 picca@iae-grandest-ica.org

PRIAE / PIC IAE départements 55 et 88 :
Nicolas BATTARD Tel 06 66 11 33 23 formation@iae-grandest-ica.org

PRIAE / PIC IAE département 54 :
Elsa MONTEIL Tel 06 66 06 45 89 piciorraine@iae-grandest-ica.org

Assistante formation :
Emilie CONREUX Tel 06 49 85 21 98 assistantformation@iae-grandest-ica.org

Notre Agenda : juillet 2021



• 2/07 : Comité d'appui DLA 54 + Webinaire de l'ASP sur les impacts de l'interopérabilité & sur la DSN (cf article ci-dessus)

• 6/07 : Réunion mensuelle des Ambassadeurs de la plate-forme de l'inclusion + Tournage de la vidéo « Jeunes & IAEE » à FSL Toul (service communication de Pôle Emploi)

• 8/07 : Atelier d'Echanges de pratiques réservé aux adhérents IAE GRAND EST : « L'ADVP et la démarche éducative en orientation »

Contact : Valérie BÈGE - valeriebege@iae-grandest-ica.org
Tel : 06 63 21 13 85

Toute l'équipe d'IAE Grand Est-LCA vous souhaite un bel été !!

IAE Grand Est
INNOVER & AGIR POUR L'EMPLOI
LES PROVINCES : ESPACE PCARCE
SAOUD ALOUA - 03 85 84 34
contact@iae-grandest-ica.org

Europe
Grand Est
République Française
IAE Grand Est
Union Européenne

Cet email a été envoyé à communication@iae-grandest-ica.org.
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur IAE GRAND EST Territoire Lorraine / Champagne-Ardenne

Se désinscrire



© 2018 - IAE Grand EST